

Communiqué de presse

Comptes 2011 : La Municipalité de Pully présente un bénéfice d'un peu plus de CHF 2.5 mios.

Le bon résultat des comptes 2011 permet à la Ville de Pully d'envisager sereinement les projets d'investissement à venir. En effet, en plus d'un excédent de recettes d'un peu plus de CHF 2.5 mios, Pully « profite », pour la sixième année consécutive, d'une excellente marge d'autofinancement, lui permettant de poursuivre sa politique de désendettement, de couvrir ses coûts de fonctionnement courant et de financer la totalité de ses investissements par des fonds propres.

Baisse des charges

Globalement, les charges maîtrisables sont inférieures de 8.4% par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires).

On constate toutefois qu'elles sont en augmentation de 3.3% par rapport aux comptes 2010.

Les charges relatives aux frais de personnel sont en diminution (-3.7%) par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires). Ces charges sont en augmentation d'environ 3.8% par rapport aux comptes 2010.

Les charges relatives aux biens, services et marchandises sont en baisse d'environ 13.5% par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires). Elles sont en augmentation de 2.8% par rapport aux comptes 2010.

Les charges relatives aux aides et subventions garantissant les déficits de certaines institutions privées sont en nette diminution (-13.5%) par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires). Cette dernière provient essentiellement de la baisse de la participation de la Ville de Pully au financement de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse qui a bénéficié d'aides cantonales et de participations plus élevées des parents.

Globalement, les charges non maîtrisables sont en diminution de 6.3% par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires) et de 4.0% par rapport aux comptes 2010.

Recettes stables

Les recettes sont inférieures d'environ CHF 2.1 mios (-1.5%) par rapport au budget 2011 (y compris les crédits supplémentaires).

Néanmoins, les revenus totaux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2011 sont supérieurs de 1.3% par rapport à ceux des comptes 2010, alors que le taux d'imposition communal était de 63.0 pour l'année 2011, mais de 69.0 pour les comptes 2010.

De plus, l'exercice 2011 a été marqué par le décompte final 2010 de la péréquation financière qui a été très largement favorable à Pully (CHF -4.4 mios).

Au niveau des recettes fiscales, il est important de préciser que l'année 2011 peut être enfin considérée comme une année de référence. En effet, les recettes fiscales relatives à l'année 2011 ne comportent pratiquement plus d'éléments que l'on peut qualifier d'exceptionnels.

Néanmoins, l'avancement des taxations des contribuables pulliérans a été légèrement inférieur à celui constaté lors du bouclage des comptes 2010.

Nette baisse de l'endettement

Grâce aux excellents résultats réalisés durant ces dernières années, la Commune a été en mesure, en 2011, de rembourser une partie de sa dette, soit la somme de CHF 14.0 millions. Ainsi, la dette communale a été ramenée à la somme de CHF 93.0 millions au 31 décembre 2011. Par conséquent, l'endettement par habitant est passée de CHF 6'218.00 à CHF 5'334.70.

Pour la sixième année consécutive, le degré d'autofinancement de la Commune est supérieur à 100.0% (220.9%). Ainsi, durant l'année 2011, Pully a été capable de financer, entièrement, par des fonds propres, le coût de son fonctionnement courant et la totalité de ses investissements.

Le bon résultat de l'année 2011 et des années antérieures permettra à la Commune d'amortir une partie des emprunts qui viendront à échéance durant l'année 2012.

En effet, le niveau relativement important des liquidités au début de l'année 2012 devrait permettre de rembourser la somme de CHF 6.0 millions durant l'année 2012 et financer l'entier des investissements par des fonds propres.

Ainsi, selon toute vraisemblance, la dette communale au 31 décembre 2012, devrait se situer aux alentours de CHF 87.0 millions.

L'avenir pour la Ville de Pully

Le bon résultat obtenu dans le cadre du bouclage des comptes 2011 donnera la possibilité à la Ville de Pully de poursuivre sa politique de désendettement, les années à venir augurant d'importants investissements pour des projets stratégiques, tels que le PALM et ses projets connexes, le réaménagement du centre de Pully, la réhabilitation de la STEP, la rénovation de la piscine de Pully-plage. Ces derniers nécessiteront des financements externes importants, qui auront une incidence non négligeable sur le niveau de l'endettement communal.

La Municipalité - Pully, le 7 mai 2012

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'administration générale et des finances, Gil Reichen, Syndic -
Claude-Alain Chuard, chef de service - 021 721 31 46